

# POSITION DU FORUM DES JEUNES EN VUE DE LA COP27



**COP27**  
SHARM EL-SHEIKH  
EGYPT 2022

## INTRODUCTION

Du 7 au 18 novembre 2022, à Sharm El-Sheikh, se tiendra la 27<sup>ème</sup> Conférence des Parties (COP 27), organisée par l’Egypte. Il s’agit du Sommet annuel organisé par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Le Forum des Jeunes organise le mandat de Délégué-e ONU pour le climat, qui permet à un-e jeune de représenter la voix des jeunes belges francophones au sein de la délégation belge à chaque COP, aux côtés de son homologue néerlandophone. Cette année, Emeline Baert remplira ce rôle. Le présent document précise la position et les priorités que cette dernière défendra lors de la COP 27.

## 1. LE NÉCESSAIRE REHAUSSEMENT DE L’AMBITION CLIMATIQUE

### 1.1. État des lieux

Le dernier rapport du GIEC<sup>1</sup> démontre que l’action en faveur d’un développement résilient au climat à l’échelle mondiale est plus urgente que ce qui avait été évalué dans le rapport précédent.

Les conséquences de ce réchauffement global sont dramatiques depuis plusieurs décennies, notamment pour certains pays du Sud qui en subissent déjà les conséquences. Les épisodes de forte chaleur en Belgique durant l’été 2022 nous donnent un aperçu de ce qu’implique le dérèglement. Il est en effet attendu que les événements météorologiques extrêmes, tels que les pluies très abondantes ou les canicules, soient plus fréquents et plus violents. **Chaque dixième de degré compte.**

Pour limiter ce dérèglement climatique, il est impératif de réduire nos émissions de GES au plus vite. Cela implique une **réduction de notre consommation d’énergie** (sobriété énergétique), et une **décarbonation** de nos activités (laisser les combustibles fossiles dans le sol, développer les énergies renouvelables). Ces transitions doivent être mises en œuvre au niveau global, à l’échelle du problème. Si la coopération internationale est nécessaire, cela ne dédouane en aucun cas les États, ni les entités fédérées et les communes belges, de leurs responsabilités<sup>2</sup>.

Par ailleurs, l’effondrement actuel de la **biodiversité**<sup>3</sup> ne saurait être ignoré en ce que le dérèglement climatique en est en partie responsable, que les causes à la racine des deux crises sont similaires (logiques de consommation excessive), et que la biodiversité est un allié de taille pour s’adapter aux conséquences des dérèglements climatiques. Constatant l’importance des enjeux liés à la préservation de la biodiversité et au manque de sensibilisation du grand public à ces enjeux, le Forum des Jeunes envoie également un délégué à la COP15 à Montréal, conférence déterminante pour fixer les ambitions mondiales et un cadre fixe afin de les atteindre.

1. Rapport du GIEC, Changements climatiques 2022: les éléments scientifiques, à consulter ici: <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-ii/>

2. Ces dernières années, différents États ont été attaqués en justice pour inaction climatique. En Belgique notamment, en juin 2021, le tribunal de première instance de Bruxelles a condamné l’État fédéral et les trois Régions pour leur politique climatique négligente, dans le cadre du procès connu comme “L’Affaire Climat”. Le verdict complet peut être consulté sur le site internet de l’Affaire Climat : <https://affaire-climat.be/>

3. Rapport du wwf: Rapport Planète Vivante 2022, à consulter ici: <https://www.wwf.fr/rapport-planete-vivante>.

## 1.2. Les Contributions Déterminées au niveau National (CDN)

L'Accord de Paris exige que les États remettent leur Contribution Déterminée au niveau National (CDN) tous les 5 ans, affichant chaque fois une ambition augmentée. Ce document reprend les objectifs climatiques rehaussés des États, les moyens mis en œuvre pour y arriver et pour s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique. Avant d'aborder le contenu des CDN, nous soulignons que **ce cycle d'augmentation de l'ambition doit rester d'une durée de 5 ans** pour toutes les Parties. En effet, l'objectif d'un cycle commun est de faire un état des lieux régulier en additionnant les ambitions des toutes les Parties. Si elles remettent leur CDN à des moments différents, la comparaison est rendue impossible, ainsi que l'évaluation des progrès. Certaines Parties souhaiteraient pouvoir remettre leur CDN en fonction de leur agenda propre, ce qui nous semble inapproprié et contre-productif.

Dans leur ensemble, les CDN ne sont pas à la hauteur de l'objectif de l'Accord de Paris, à savoir tout faire pour limiter le réchauffement à 1,5°C. Au niveau global, si les Parties mettent effectivement en œuvre leur CDN (ce qui est loin d'être acquis), nous nous dirigeons vers une augmentation de minimum 2,8°C des températures globales. Lors de la COP 27, nous attendons de la Belgique qu'elle prenne une position de **leader de l'ambition** et fasse usage de la **diplomatie** pour pousser les autres Parties à augmenter la leur.

Cette dernière recommandation ne fonctionne que si la Belgique elle-même affiche une CDN suffisamment ambitieuse, et à la hauteur de l'objectif. D'après les dernières données scientifiques, cela implique une **diminution de 65% des gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030**, alors que la Belgique n'est aujourd'hui officiellement engagée qu'à une réduction de 40%. Ce chiffre est bien entendu voué à évoluer suite aux derniers engagements européens (-55% en 2030)<sup>4</sup>.

En outre, quel que soit l'objectif adopté au niveau Belge, il doit être réparti entre les trois Régions et le pouvoir fédéral, c'est ce qu'on appelle la "**répartition de la charge**"<sup>5</sup>. L'accord de répartition, conclu mi-septembre 2022, est un accord partiel et provisoire qui copie la structure de l'ancienne répartition et qui ne précise pas la façon dont cet argent sera utilisé<sup>6</sup>. Cet accord tardif, ainsi que le report de la réparation intra-belge de l'objectif national de réduction des GES, sont directement liés à un **problème général de concertation intra-belge et de gouvernance climatique belge**, lesquelles sont largement dysfonctionnelles. Selon une recommandation de la Coalition Climat, la meilleure piste à cet égard reste l'adoption d'une loi climat sérieuse, qui alloue des budgets carbone très précis pour chaque entité, chaque secteur, et chaque année. Ces budgets carbone sont monitorés et font l'objet d'une évaluation scientifique indépendante annuelle et d'un débat démocratique au Parlement (par l'instauration d'un jour climat par exemple)<sup>7</sup>.

Dans le même ordre d'idée, le Plan National Énergie Climat (**PNEC**) qui détaille les mesures belges pour atteindre l'objectif européen, ne constitue aujourd'hui qu'une addition de plans régionaux sans cohérence. Sa révision en 2023 devrait impérativement être opérée dans un réel effort de collaboration.

## 2. LA PARTICIPATION DES JEUNES

### 2.1. Une participation effective

Les jeunes sont concerné·e·s et inquiet·ète·s par le dérèglement climatique, et sont **activement demandeurs·euses de mesures ambitieuses** pour le combattre. En effet, les jeunes sont descendu·e·s très régulièrement dans les rues et ce au prix de leur éducation, notamment au cours des grèves scolaires de 2019. Le Forum des Jeunes, anciennement Conseil de la Jeunesse, a publié un rapport officiel en 2022, intitulé "[Donne ta voix pour le Climat](#)"<sup>8</sup>. Ce sont environ 550 jeunes interrogé·e·s dans le cadre de ce rapport qui expriment beaucoup d'anxiété concernant les conséquences des changements climatiques.

Les jeunes se mobilisent énormément, mais un sentiment de frustration s'installe à l'égard des pouvoirs politiques, à mesure que ces demandes sont généralement suivies d'une validation de principe mais de très peu d'actions. Les jeunes se sentent **démuni·e·s par rapport à ces crises ainsi que par l'absence d'action politique**. Greta Thunberg le soulignait encore à Milan lors de son discours à la pré-COP dans lequel elle qualifiait de "blablabla" les discours politiques au sujet du climat<sup>9</sup>.

4. En juin 2021, l'Union européenne a adopté la feuille de route "Fit for 55", qui fixe un objectif de 55% de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

5. La répartition de la charge est également appelée le "burden sharing", il s'agit de la répartition des objectifs climatiques imposés à la Belgique entre les différentes entités.

6. Le Soir, "Climat: Régions et fédéral ont conclu un accord partiel". 15 septembre 2022. <https://www.lesoir.be/465695/article/2022-09-15/climat-regions-et-federal-ont-conclu-un-accord-partiel>

7. Coalition Climat, Recommandations pour la Conférence climat de Glasgow (COP26), octobre 2021, disponible sur le site internet de la Coalition Climat: <https://www.klimaatcoalitie.be/sites/default/files/documents/Recommandations%20COP26%20Coalition%20Climat.pdf>

8. Forum des Jeunes, Rapport, Donne ta voix pour le climat, disponible sur le site internet du Forum des Jeunes: <https://forumdesjeunes.be/avis-officiels-positions/donne-ta-voix-pour-le-climat-le-rapport-est-sorti/>

9. Greta Thunberg. Tweet du 04 novembre 2021

## Nous, les jeunes, demandons d'être non seulement entendu·e·s mais activement écouté·e·s.

Nous souhaitons être impliqué·e·s dans les prises de décision qui nous concernent directement, comme c'est le cas des mesures en faveur du climat, dont l'insuffisance hypothèque notre avenir. Plus précisément, **nous demandons une participation effective des jeunes**, il faut éviter à tout prix que la participation ne soit qu'un alibi démocratique, une façon de « faire comme si » alors que les décisions sont déjà prises ou seront prises sans tenir compte de l'avis des jeunes<sup>10</sup>.

### Une participation réelle et effective des jeunes ? Pour cela, il faut réunir les conditions nécessaires !

Le Forum des Jeunes plaide pour une garantie d'expression et de participation des jeunes aux processus décisionnels qui les concernent via la prise en compte de leur opinion dans toutes les phases de décision<sup>11</sup>. La mise en place de tels processus participatifs suppose toutefois une certaine qualité d'interaction et un réel dialogue. Renforcer la participation et la co-construction, c'est créer des conditions favorables au dialogue entre jeunes et élu·e·s du monde politique.

Trop souvent, est qualifié de *participatif* un événement qui consulte les jeunes sans toutefois leur donner les moyens réels pour participer de manière qualitative. C'est le cas quand on met face à face une personnalité politique préparée d'une part, et des jeunes qui n'ont pas ou peu reçu d'information de l'autre, dans l'espoir que ces derniers·ères disposent d'un plaidoyer précis en toute circonstance. Ce genre de dispositif est chronophage, inégalitaire et produit rarement un quelconque résultat.

Au contraire, nous sommes d'avis qu'un processus participatif doit être pensé de sorte que les jeunes puissent apporter une réelle plus-value. Les critères indispensables pour que ce processus soit fructueux sont nombreux: il faut que les jeunes aient eu l'information, la possibilité de participer ou pas, de ne pas être

instrumentalisé·e·s, etc<sup>12</sup>. De plus, la consultation doit porter sur un sujet précis, sur lequel les jeunes peuvent fournir une vision spécifique. Dans le cas d'un échange avec une personnalité politique, les jeunes doivent avoir été préparé·e·s à la consultation en recevant les bases factuelles adéquates (éviter les inégalités d'informations) suffisamment à l'avance. L'échange doit être constructif, dirigé vers une finalité concrète, et être effectivement bilatéral.

Ces différentes conditions sont également reprises dans le dernier avis du Forum des Jeunes sur la participation citoyenne. Il faut que les politicien·ne·s s'assurent d'être à l'écoute des citoyen·ne·s et en particulier les jeunes, tout au long du mandat, afin de mener des politiques cohérentes et qui répondent à leurs besoins. Il est impératif que ces dernier·e·s veillent à s'adresser aux jeunes de manière adaptée, afin que ces dernier·e·s se sentent inclu·se·s dans les discours politiques et retrouvent de la confiance envers les institutions politiques et leurs représentant·e·s.<sup>13</sup>

Enfin, un processus n'est réellement participatif que s'il produit des résultats et que les demandes des jeunes font effectivement l'objet d'un suivi et d'une traduction dans les politiques publiques. **Durant la COP 27, Emeline Baert aura l'occasion de participer à différents événements au sujet de la participation citoyenne, au cours duquel elle aura l'occasion d'appuyer ces recommandations.**

10. CODE, Étude La participation des enfants, parlons-en! (2020), disponible sur le site internet de la CODE: [http://www.lacode.be/IMG/pdf/ETUDE\\_La\\_participation\\_des\\_enfants\\_parlons-en\\_2020-2.pdf](http://www.lacode.be/IMG/pdf/ETUDE_La_participation_des_enfants_parlons-en_2020-2.pdf)

11. Forum des Jeunes, Avis officiel, Les jeunes se bougent pour le climat et sont porteurs de changement (2019), disponible sur le site internet du Forum des Jeunes: <https://conseildelajeunesse.be/wp-content/uploads/2019/09/Avis-officiel-Climat.pdf>

12. CODE, Étude La participation des enfants, parlons-en! (2020), disponible sur le site internet de la CODE: <https://lacode.be/wp-content/uploads/2022/09/Analyse-La-participation-des-enfants-face-a-la-crise-du-coronavirus-Bilan-et-mise-a-jour.pdf>

13. Forum des jeunes, Avis officiel, La participation citoyenne des jeunes (2022), disponible sur le site internet du Forum des jeunes: <https://forumdesjeunes.be/wp-content/uploads/2022/03/Avis-participation-citoyenne-PDF.pdf>

### 3. LIEN ENTRE CRISE CLIMATIQUE ET DROITS HUMAINS

Le lien entre la **crise climatique et les droits humains** est désormais bien établi. Il a été démontré que les impacts climatiques exacerbent les inégalités préexistantes et les problèmes liés aux droits humains tels que la pauvreté, le bien-être, l'inégalité des richesses, les inégalités de genre, etc. et qu'ils touchent plus durement les groupes vulnérables.

Le CNCD-11.11.11, en collaboration avec d'autres signataires comme la Coalition climat, a d'ailleurs rédigé une carte blanche destinée à la presse belge afin d'exercer une pression sur les discussions parlementaires belges avant la COP 27.

*“Suite à la prise de pouvoir par Abdelfattah al-Sissi en 2013, la répression croissante de toutes les voix pacifiques dissidentes a peu à peu plongé le pays dans une crise des droits humains. Les personnes emprisonnées, arrêtées ou harcelées simplement pour avoir exercé leurs droits se comptent aujourd'hui par milliers. Les violations des droits humains ont lieu la plupart du temps sous prétexte de lutter contre le terrorisme. Et l'Union européenne et ses États membres ferment les yeux au nom du rôle que l'Égypte est censée jouer pour la stabilité régionale, la lutte contre le terrorisme, le contrôle migratoire, et désormais, la diversification de nos sources d'énergie.*

*Les restrictions draconiennes par les autorités égyptiennes aux droits et libertés s'étendent même aux experts climatiques et aux militants environnementaux. Et si le gouvernement égyptien semble avoir adopté une politique légèrement plus inclusive à l'approche de la COP 27, elle ne s'applique qu'aux organisations de la société civile qui abondent dans son sens.”<sup>14</sup>*

Lors de la COP 27, la Coalition climat participera aux événements organisés à l'attention des autorités égyptiennes afin de mettre l'accent sur le contexte de violation des droits humains en lien avec la COP. La Coalition climat demande à la Belgique de soutenir sa position et d'user de la diplomatie pour convaincre d'autres États à faire de même.

### 4. DOSSIERS SECTORIELS DE LA COP27

Les négociations qui se dérouleront entre les Parties à la COP 27 portent sur une série de sujets qu'il ne nous est pas possible d'analyser en profondeur dans le présent document. Seuls les éléments les plus saillants sont listés, mais une position plus complète est disponible dans les avis du CFDD<sup>15</sup> (Conseil fédéral de Développement Durable) et de la Coalition climat<sup>16</sup>. Le Forum des Jeunes fait partie de ces instances et a participé à la rédaction de ces avis.

#### 4.1. Mitigation

Le premier objectif de cette COP 27 nous rappelle que nous devons nous unir pour limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2°C. Le but est de travailler dur pour maintenir l'objectif de 1,5°C. Cela exige des actions audacieuses et immédiates, ainsi qu'une ambition accrue de la part de toutes les parties, en particulier de celles qui sont en mesure de le faire et de celles qui peuvent montrer l'exemple.

La COP 27 sera l'occasion pour les pays de tenir leurs promesses et leurs engagements en vue d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et de renforcer la mise en œuvre de la Convention.

Cette année devrait être le **témoin de la mise en œuvre de l'appel du Pacte de Glasgow à revoir l'ambition des CDN, et à créer un programme de travail pour l'ambition en matière d'atténuation.**

#### 4.2. Adaptation

Comme nous avons pu le constater encore une fois cet été, les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les vagues de chaleur, les inondations et les incendies de forêt font désormais partie de notre quotidien.

14. Carte blanche publiée dans le Soir par un collectif de signataires le 26 octobre 2022, <https://www.lesoir.be/473390/article/2022-10-26/cop-27-en-egypte-pas-de-justice-climatique-sans-respect-des-droits-humains>

15. Site internet du CFDD, <https://www.frdo-cfdd.be/fr/publications/advice>

16. Coalition Climat, Recommandations en vue Sommet climat de Sharm-el-Sheikh (COP27), disponible sur le site internet de la Coalition Climat: [https://www.klimaatcoalitie.be/sites/default/files/documents/%28FR%29%20RECOMMANDATIONS%20EN%20VUE%20DU%20SOMMET%20CLIMAT%20DE%20SHARM%20EL%20SHEIK%20%28COP%2027%29\\_0.pdf](https://www.klimaatcoalitie.be/sites/default/files/documents/%28FR%29%20RECOMMANDATIONS%20EN%20VUE%20DU%20SOMMET%20CLIMAT%20DE%20SHARM%20EL%20SHEIK%20%28COP%2027%29_0.pdf)

Les dirigeants mondiaux, les gouvernements et les États parties à la convention ont réitéré leur engagement lors de la COP 26 en faveur d'une action mondiale renforcée en matière d'adaptation.

L'objectif mondial sur l'adaptation a été l'un des résultats importants de la COP 26. Nous devons veiller à ce que la COP 27 fasse les progrès indispensables et **demander instamment à toutes les parties de faire preuve de la volonté politique nécessaire si nous voulons mesurer et évaluer nos progrès en matière de résilience et aider les communautés les plus vulnérables.**

Au-delà de l'objectif mondial en matière d'adaptation, la COP27 devrait être le témoin d'un programme d'action mondial renforcé en matière d'adaptation, confirmant ce que nous avons convenu à Paris et précisé dans le pacte de Glasgow en ce qui concerne le fait de **placer l'adaptation au premier plan de l'action mondiale.**

#### 4.3. Finance

Le site officiel de la COP 27 souligne qu'il est essentiel que nous fassions des progrès significatifs sur la question du financement.

L'importance de l'adéquation et de la prévisibilité du financement climatique est essentielle pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. **À cette fin, il est nécessaire de renforcer la transparence des flux financiers et de faciliter l'accès pour répondre aux besoins des pays en développement, en particulier l'Afrique, les Pays les moins Avancés (PMA) et les Petits États insulaires en Développement (PEID)<sup>17</sup>.**

Les engagements et les promesses existants, annoncés depuis Copenhague et Cancun, en passant par Paris et jusqu'à Glasgow, nécessitent un suivi afin de clarifier où nous en sommes et ce qu'il reste à faire. Les progrès réalisés dans la fourniture des 100 milliards de dollars annuels renforceront la confiance entre les pays développés et les pays en développement, en montrant que les engagements réels sont respectés.

Le Forum des Jeunes aimerait également profiter de cette thématique pour appuyer la notion de **transition juste**. C'est un outil essentiel pour faire en sorte que la transition vers une économie climatiquement neutre s'effectue de manière équitable, sans laisser personne sur le bord de la route.<sup>18</sup> Le financement vis-à-vis de la lutte contre le réchauffement climatique doit être rendu équitable entre les pays dans le besoin.

#### 4.4. Collaboration

Il est de la plus haute importance pour la présidence de la COP27 de renforcer et de faciliter l'accord dans les négociations afin d'obtenir des résultats tangibles de manière équilibrée. La promotion du partenariat et de la collaboration contribuera à la réalisation de nos quatre objectifs et permettra au monde d'adopter un modèle économique plus résilient et plus durable, dans lequel les êtres humains seront au centre des discussions sur le climat.

Les négociations de l'ONU sont fondées sur le consensus, et la conclusion d'un accord nécessitera la participation inclusive et active de toutes les parties prenantes. Il faudra transformer le résultat de Glasgow en action, et commencer à le mettre en œuvre. De plus, comme cité précédemment, il est impératif de veiller à ce que les êtres humains soient au centre des discussions sur le climat.

Les gouvernements, le secteur privé et la société civile doivent travailler de concert pour transformer la manière dont nous interagissons avec notre planète. Nous devons introduire de nouvelles solutions et innovations qui contribuent à atténuer les effets néfastes du changement climatique et réduire notre impact sur notre environnement. Nous devons également reproduire et développer rapidement toutes les autres solutions respectueuses du climat afin de les mettre en œuvre dans les pays en développement.

17. Plus d'informations sur les PMA et les PEID sur le site du Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement: <https://www.un.org/ohrls/fr>

18. [https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/finance-and-green-deal/just-transition-mechanism\\_fr](https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/finance-and-green-deal/just-transition-mechanism_fr)

## 5. PRIORITÉS ET DEMANDES CONCRÈTES

En vue de la COP27, nous attendons de la Belgique qu'elle prenne une position de leader de l'ambition et qu'elle fasse usage de la diplomatie pour pousser les autres Parties à augmenter les leurs.

Concrètement, nous mettons l'accent sur :

### a. L'importance de l'éducation à l'environnement.

- Sensibiliser la jeunesse aux enjeux climatiques et environnementaux par une éducation élémentaire adaptée, car les jeunes d'aujourd'hui et de demain sont à la fois l'avenir de notre planète mais également les générations les plus concernées par les conséquences du dérèglement climatique;
- Mettre en place des actions concrètes dans les écoles afin d'informer et de former les jeunes, tel que recommandé par les jeunes répondant-e-s à notre enquête "Éducation à l'environnement" lancée en avril 2022;
- Favoriser l'accès à une information et une formation de qualité et adaptée aux jeunes sur les enjeux liés à l'environnement et au dérèglement climatique;
- Ce point sera mis en avant lors des négociations nationales et européennes.

### b. La participation réelle et effective des jeunes

- Se mettre en action et mettre en oeuvre des mesures ambitieuses, telles que demandées par les jeunes;
- Garantir l'expression et la participation des jeunes aux processus décisionnels qui les concernent via la prise en compte de leur opinion dans toutes les phases de décision;
- Réunir les conditions pour favoriser une participation qualitative et effective des jeunes, telles que recommandées dans l'avis "Participation citoyenne des Jeunes" publié en janvier 2022.

### c. L'importance de la Transition juste

- Planifier et de mettre en oeuvre les politiques nécessaires à ce que ces deux objectifs – protection de l'environnement et protection sociale – se renforcent mutuellement au lieu de s'opposer ;
- Encourager le processus belge de transition juste lancé par la Ministre fédérale pour l'Environnement, Madame Khattabi;
- S'assurer que la transition se fasse de manière équitable sur le principe de "leave no one behind".
- Ce point sera mis en avant durant les négociations internationales et européennes.

### d. Le rehaussement de l'ambition climatique

- Tenir compte des dernières données scientifiques et d'augmenter l'ambition nationale à -65% d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030;
- S'accorder sur une répartition de la charge puisque le dernier accord a expiré le 31 décembre 2020. Cet accord doit être équitable et conduire chaque entité à réduire substantiellement ses émissions;
- Améliorer la gouvernance climatique et la concertation intra-belge en travaillant sur l'élaboration d'une loi climat sérieuse;
- Mettre en place une réelle coordination intra-belge, dans le cadre de la révision du Plan National Énergie Climat d'ici 2030, permettant un plan cohérent et ambitieux, plutôt qu'une lasagne de mesures prises à différents niveaux de pouvoir.



**Cette position sera portée à la COP27 par Emeline Baert, Déléguée ONU pour le Climat du Forum des Jeunes.**

Contact: [climate.UN@forumdesjeunes.be](mailto:climate.UN@forumdesjeunes.be)